

jusqu'à sa mort, on le voit intervenir personnellement dans tous les actes de donations et d'investitures (1).

L'avènement de *Hugues* au trône d'Italie où il fut appelé en 926, aidé des intrigues de *Berthe* sa mère, laquelle avait épousé en secondes noces Adalbert, marchion de Toscane, ne changea pas essentiellement l'état des choses en Provence; il laissa le gouvernement à son frère Bosa, créé marchion de Provence (2).

A la mort de l'empereur Louis, Hugues s'empressa de retourner en Provence, au mois de novembre 928 (3), pour conjurer l'orage qui menaçait l'autorité qu'il prétendait conserver dans ces belles provinces, ainsi que la possession de ses vastes domaines. D'un côté, Karl Constantin, comte de Vienne, et fils de l'empereur, devait prétendre à la succession de son royaume de Provence; de l'autre, Karl-le-Simple, roi de France, fils posthume de Louis-le-Bègue, seul descendant mâle de la race des Karlings, et qui venait d'être momentanément rendu

(1) Frodoard raconte sous l'an 924 (Bouquet, VIII, 181), que Raoul, roi des Français, ayant eu avec Guillaume-le-Jeune, duc d'Aquitaine, une entrevue dans le pays d'Autun, *Seulfe*, archevêque de Rheims, s'adressa au duc *Hugues*, comte et marchion de Provence, médiateur à cette entrevue, pour obtenir la restitution de certains biens, situés dans le Lyonnais, qui appartenaient à l'Eglise de Rheims, et dont *Herivée*, son prédécesseur, n'avait rien pu tirer. On a conclu de ce récit, que Hugues reconnut la suzeraineté de Raoul, et que le Lyonnais relevait de ce roi, ce qui est une erreur: car premièrement on trouve un Dipl. de l'empereur Louis, de l'an 924 (apud Bouquet, IX, 687), qui prouve la suzeraineté de celui-ci sur le Lyonnais; secondement, on connaît au chart. de Savigny (f. 4), un acte daté de la 25<sup>e</sup> année (août) de l'empire de Louis (ann. 924), par lequel on voit que Guillaume II était alors comte de Lyon pour cet empereur. Le crédit dont le duc Hugues jouissait auprès de l'empereur, explique suffisamment pourquoi *Seulfe* s'adressa à lui pour la restitution des biens situés dans les domaines de ce prince.

(2) Bosa, frère de Hugues, fut comte d'Arles après Theut-Bert (Bouquet, IX, 685, 86, ann. 911 et 920). Lorsque Hugues l'appela en Italie pour le créer marchion de Toscane en 931, il eut pour successeur en Provence, un autre comte Bosa, époux de Berthe sa fille et frère de Manassès, archevêque d'Arles. Ce second Bosa fut la tige des comtes héréditaires de Provence.

(3) Voy. Muratori, Ann. d'Ital., VII, ann. 928. Hugues était à Vienne, le 12 novembre 928 (Bouquet, IX, 690).